

De la mobilisation du fait à la réalisation du droit

La présente étude délimite une tâche ambitieuse et intemporelle, réactualisée. Les auteurs se proposent de plonger au cœur de la manifestation la plus évidente du phénomène juridique : le règlement des conflits. Plusieurs générations de juristes représentant diverses sensibilités doctrinales et spécialités proposent ici un dialogue fructueux sur cette question. En confrontant une multitude de points de vue, le présent ouvrage s'adresse à tous ceux qui souhaitent comprendre et approfondir leurs connaissances sur ce mécanisme élémentaire de la vie en société. Sont ainsi mis en évidence certains aspects du processus de réalisation du droit par l'analyse de la navette, permanente, entre droit et fait (du fait au droit et du droit au fait). La comparaison entre la justice « alternative » et la justice « juridictionnelle », aussi bien en droit privé qu'en droit public, donne un relief particulier à ces travaux, avec la présence de représentants des plus prestigieuses juridictions des deux ordres. C'est l'ensemble du panorama du processus juridique de règlement des conflits qui sort « dépoussiéré » de cette lecture.

Issu d'un colloque qui s'est tenu à la Faculté de droit de Toulon à l'initiative de jeunes chercheurs dynamiques, l'ouvrage transcrit la richesse et la diversité des débats qui ont animé la journée sous une forme parfois particulièrement novatrice, comme le jeu de questions-réponses auquel se sont prêtés deux magistrats expérimentés.

ISBN : 978-2-343-09829-6
24,50 €



De la mobilisation du fait à la réalisation du droit

Sous la responsabilité scientifique de
Maxime LEI et Loïc YBOUD

DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES

Sous la responsabilité scientifique de
Maxime LEI et Loïc YBOUD

De la mobilisation du fait à la réalisation du droit

L'Harmattan